

GOLDFISH PROTECT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 12-Mai-2009

NH369ECP

CHEMWATCH 21-1049

Version Num:2.0

CD 2009/1 Page 1 sur 9

Rubrique 1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

GOLDFISH PROTECT

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Société: Mars Fishcare North America Inc

Adresse :

50 East Hamilton Street

Chalfont

PA, 18914

USA

Téléphone: +1 215 822 8181

Fax : +1 215 822 1906

Société: Mars Fishcare North America Inc Inc

Adresse :

PO Box 218

Chalfont

PA, 18914- 0218

USA

Téléphone: +1 215 822 8181

Numéro de téléphone d' appel d' urgence : +1800
222 1222 (US Only)

UTILISATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION

For product 47.

SYNONYMES

"Solution ID# RM 000645"

Rubrique 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

NATURE DU DANGER

Non considéré comme une préparation dangereuse selon la directive 1999/45/CE.

RISQUE

Aucun dans des conditions de fonctionnement normales.

Rubrique 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NOM	CAS RN	RIS INT	%
non hazardous ingredients			1-10
Eaux- DISTILLÉES, - DE- CONDUCTIBILITÉ- OU- DE- MÊME- DEGRÉ- DE- PURETÉ	7732-18-5	Aucun	>60
EC NO: 231-791-2			

Rubrique 4 - PREMIERS SECOURS

INGESTION

- Rincez la bouche avec beaucoup d'eau.
- Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.

YEUX

» Si ce produit entre en contact avec les yeux :

- Rincez la région touchée à l'eau.
- Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
- Seule une personne qualifiée peut ôter les lentilles de contact après une blessure de l'œil.

continué...

GOLDFISH PROTECT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 12-Mai-2009

NH369ECP

CHEMWATCH 21-1049

Version Num:2.0

CD 2009/1 Page 2 sur 9

Rubrique 4 - PREMIERS SECOURS

PEAU

» Si ce produit entre en contact avec la peau :

- Lavez les régions touchées avec beaucoup d'eau (et du savon si possible).
- Consultez un médecin s'il y a une irritation.

INHALATION

- En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré.
- En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.

NOTES POUR LES MÉDECINS

» Traiter symptomatiquement.

Rubrique 5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

» Le produit contient une proportion substantielle d'eau et donc il n'y a pas de restriction sur le type de média d'extinction à utiliser. Le choix du média d'extinction doit prendre en compte les zones environnantes. Bien que le produit soit non-combustible, l'évaporation de l'eau depuis le mélange, provoqué par la chaleur d'un incendie proche, peut engendrer le flottement de couches de substances combustibles.

Dans un tel cas, envisager :

- Mousse
- Poudre chimique sèche
- Dioxyde de carbone.

LUTTE INCENDIE

- Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque.
- Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu.

RISQUE D'INCENDIE/EXPLOSION

- Le matériel n'est pas combustible d'emblée dans des conditions normales.
- Cependant, il se décomposera en cas d'incendie et les composés organiques pourraient brûler.
- Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur.
- La chaleur peut entraîner l'expansion ou la décomposition ainsi qu'une explosion des récipients.
- La décomposition due à la chaleur peut engendrer des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO).
- Peut émettre des fumées âcres.

Se décompose suite à un chauffage et produit des fumées toxiques de: dioxyde de carbone (CO₂), oxydes d'azote (NO_x), autres produits de pyrolyse typiques de la combustion de produits organiques.

INCOMPATIBILITE AU FEU

» Non connu.

PROTECTION INDIVIDUELLE

Lunettes:

Lunettes résistant aux produits chimiques.

Gants:

En cas de manipulation de grandes quantités :

Gant en plastic d'usage général.

Respirateur:

Type ANO Filter of sufficient capacity

Rubrique 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

ECLABOUSSURES MINEURES

- Nettoyez tout de suite tous les écoulements.
- Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.

continué...

GOLDFISH PROTECT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 12-Mai-2009

NH369ECP

CHEMWATCH 21-1049

Version Num:2.0

CD 2009/1 Page 3 sur 9

Rubrique 6 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection.
- Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite.
- Essuyez.
- Mettez dans un récipient adéquat pour les déchets et scellé.

ECLABOUSSURES MAJEURES

» Risque faible.

- Vider le lieu de son personnel.
- Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.
- Contrôler les contacts personnels en utilisant un équipement de protection et un respirateur contre les poussières.
- Prévenir les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau.
- Contenir avec du sable, de la terre ou de la vermiculite.
- Collecter le produit récupérable dans des containers étiquetés pour un recyclage.
- Absorber le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite et le placer dans des containers appropriés pour une élimination.
- Nettoyer la zone et éviter les écoulements d'entrer dans les drains ou égouts.
- Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence.

Rubrique 7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

- Limitez tout les contacts de la personne qui ne sont pas indispensables.
- Mettez des vêtements qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition.
- Travaillez dans un endroit bien aéré.
- Evitez le contact avec des matériels incompatibles.
- Lors de la manipulation, NE buvez PAS, ne mangez pas et ne fumez pas.
- Maintenez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Evitez les dégâts matériels sur les récipients.
- Lavez-vous toujours les mains avec du savon et de l'eau après la manipulation.
- Les vêtements de travail doivent être lavés séparément.
- Respectez les règles d'usage et les conseils du fabricant pour le stockage et la manipulation
- L'air ambiant doit être régulièrement contrôlé selon les normes d'exposition afin que de bonnes conditions de travail soient maintenues.

STOCKAGE

- Emballage en polypropylène ou polyéthylène. réservoir en plastique.
- Emballage conforme aux règles du fabricant.
- Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.

INCOMPATIBILITE DE STOCKAGE

» Evitez le contact avec l'eau, les aliments ou les semences.
Inconnu.

NECESSITE POUR LE STOCKAGE

- Stockez-le dans son récipient d'origine.
- Maintenez les récipients bien scellés.
- Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré.
- Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments.
- Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite.
- Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

continué...

GOLDFISH PROTECT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 12-Mai-2009

NH369ECP

CHEMWATCH 21-1049

Version Num:2.0

CD 2009/1 Page 4 sur 9

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles de l'exposition

Les produits suivants ne possèdent pas de OEL dans nos archives

• EAUX- DISTILLÉES, - DE- CONDUCTIBILITÉ- OU- DE- MÊME- DEGRÉ- DE- PURETÉ: CAS:7732- 18- 5

DONNÉES SUR LES MATÉRIAUX

» Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ:

» Pas de limite d'exposition établie par le NOHSC ou l'ACGIH.

PROTECTION INDIVIDUELLE

YEUX

- Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.
- Masque chimique.
- Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent.

MAINS/PIEDS

» Porter des gants de protection généraux, eg., gants en caoutchouc légers.

La durée et l'aptitude des types de gants dépendent de l'usage. Les facteurs suivants sont importants lors du choix de gants :fréquence et durée des contacts, résistance chimique du matériau qui constitue les gants,épaisseur des gants et dextérité.

AUTRE

» Aucun équipement spécial est nécessaire lors de la manipulation de petites quantités.

SINON:

- Protections.
- Crème écran.
- Unité de nettoyage pour les yeux.

RESPIRATEUR

» le choix du type et de la classe du respirateur dépendra du niveau du contaminant de la zone respirable et de la nature chimique du contaminant. Les facteurs de protection (définie comme étant le ratio entre le contaminant à l'extérieur et à l'intérieur du masque) peut également être important.

Niveau de la zone respirable ppm (volume)	Facteur de protection maximum	Demi- masque respiratoire	Respirateur intégral
1000	10	ANO- AUS	-
1000	50	-	ANO- AUS
5000	50	Conduit d' air *	-
5000	100	-	ANO- 2
10000	100	-	ANO- 3
	100+		Conduit d' air**

* - Débit continu

** - Débit continu ou demande à pression positive.

La concentration locale du produit, la quantité et les conditions d'utilisation déterminent le type d'équipement de protection professionnel requis.Pour plus de renseignements, consultez les données spécifiques sur site de CHEMWATC (si disponible), ou votre Conseiller en sécurité et santé professionnelle.

continué...

GOLDFISH PROTECT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 12-Mai-2009

NH369ECP

CHEMWATCH 21-1049

Version Num:2.0

CD 2009/1 Page 5 sur 9

Rubrique 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

MOYENS TECHNIQUES VISANT À RÉDUIRE L'EXPOSITION À LA SUBSTANCE

» Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés. Les contaminants aériens générés dans les lieux de travail possède des vitesses "d'échappement" différentes, qui à leurs tours, déterminent les "vitesses de capture" de l'air frais circulant nécessaire pour retirer efficacement le contaminant.

Type de contaminant :

Solvants, vapeurs, dégraissage, etc,
évaporation d'un réservoir (dans de l'air immobile)

aérosols, fumées d'opérations de remplissage,
remplissage de containers par intermittence,
transfert de transporteur à faible vitesse,
soudure, dérive de vapeurs, fumées de
revêtement métallique acide, décapage (libéré à
faible vitesse dans une zone de génération
importante)

Spray direct, spray de peinture dans des
cabines peu profondes, remplissage de tonneaux,
poussières de bocard, décharge de gaz
(génération importante dans une zone à
déplacement d'air rapide)

Meulage, abattage abrasif, tonnelage,
poussières générées par des roues à grandes
vitesses (libérées à une vitesse initiale dans
une zone de déplacement d'air très rapide).

Vitesse de l'air:

0, 25- 0, 5 m/s (50- 100 f/min)

0.5- 1 m/s (100- 200 f/min.)

1- 2, 5 m/s (200- 500 f/min)

2, 5- 10 m/s (500- 2000 f/min)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Minimum de l'intervalle

1: Courants d'air minimaux ou favorables pour
la capture dans une pièce

2: Contaminants à faible vitesse ou à valeur
de nuisance uniquement

3: Intermittent, faible production

4: Large hotte ou masse d'air importante en
mouvement

Maximum de l'intervalle

1: Perturbation des courants d'air de la pièce

2: Contaminants à forte toxicité

3: Forte production, utilisation importante

4: Petite hotte – contrôle local uniquement.

Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec la carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

Rubrique 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

Liquide.

Miscible avec de l'eau.

Poids Moléculaire: Pas Applicable

Point/intervalle d'ébullition (°C): Pas
Disponible

continué...

GOLDFISH PROTECT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 12-Mai-2009

NH369ECP

CHEMWATCH 21-1049

Version Num:2.0

CD 2009/1 Page 6 sur 9

Rubrique 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point/intervalle de fusion (°C): Pas Disponible
hydrosolubilité (g/L): Miscible
pH (1% solution): Pas Disponible
Composé volatile (%vol): Pas Disponible
Densité relative de vapeur (air=1): Pas Disponible
Limite inférieure d' explosivité (LIE): Pas Applicable
Température d' auto- combustion (°C): Pas Applicable
État: Liquide

Densité re lative (eau=1): 1.03
pH (comme fourni): 6.0- 8.0
Pression de vapeur (kPa): Pas Disponible
Taux d' évaporation: Pas Disponible
Point d' éclair (°C) : Pas Applicable
Limite supérieure d' explosivité (LSE): Pas Applicable
Temp de décomposi tion (°C): Pas Disponible
Viscosité: Pas Disponible

Rubrique 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

CONDITIONS À ÉVITER

- Présence de matériaux incompatibles.
 - Le produit est considéré stable.
 - Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
- Pour les matériaux incompatibles - voir rubrique 7 - Manipulation et stockage*

Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTE

EFFETS AIGU SUR LA SANTE

INGESTION

» Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.

YEUX

» Bien que le liquide ne soit pas reconnu comme irritant (classifié ainsi par la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisé par des pleurs ou des rougeurs de la conjonctivite (comme pour des brûlures dues au vent).

PEAU

» Le produit n'est pas connu pour produire des effets défavorables sur la santé ni des irritations de la peau par suite d'un contact (tel que classé par les directives CE utilisant des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés lors d'actes professionnels.

INHALATION

» Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnel.

» Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit.

continué...

GOLDFISH PROTECT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 12-Mai-2009

NH369ECP

CHEMWATCH 21-1049

Version Num:2.0

CD 2009/1 Page 7 sur 9

Rubrique 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS CHRONIQUES SUR LA SANTE

» Une exposition à long terme au produit n'est pas connue comme produisant des effets négatifs chroniques pour la santé (tel que classé par les Directives CE utilisant des modèles animaux) ; néanmoins, une exposition par n'importe quelle voie devrait être minimisée.

Goldfish Protect

Toxicité et irritation

» Pas disponible. Se référer aux constituants individuels.

EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ:

» Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature.

Rubrique 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

No data

Rubrique 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

» Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi.

Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :

- La réduction,
- La réutilisation
- Le recyclage
- L'élimination (si tout le reste a échoué)

Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci. S'il a été contaminé, il peut être possible de récupérer le produit par filtrage, distillation ou par d'autres moyens. Les considérations sur la durée de conservation doivent également être prises en compte lors de la prise de décision de ce type. Remarquer que les propriétés du produit peuvent changer lors de son utilisation, et qu'un recyclage ou une réutilisation n'est pas toujours possible.

NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.

Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.

Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.

- Recycler autant que possible.
- Consulter le fabricant pour les options de recyclage ou l'autorité locale ou régionale de gestion des déchets pour un traitement si aucun traitement adapté ni aucune facilité de destruction n'ont pu être identifiés.
- Détruire en : Un enfouissement dans un lieu autorisé ou une incinération dans un appareil autorisé (après ajout d'un produit de combustion adapté).
- Décontaminer les containers vides. Suivre toutes les mesures de sécurité des étiquettes des containers jusqu'à ce qu'ils soient nettoyés et détruits.

» Selon le Catalogue européen des codes des déchets, les Codes des déchets ne sont pas spécifiques aux produits mais spécifiques à l'utilisation. Les Codes des déchets devront être attribués par l'utilisateur en fonction de l'application dans lequel le produit est utilisé.

continué...

GOLDFISH PROTECT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 12-Mai-2009

NH369ECP

CHEMWATCH 21-1049

Version Num:2.0

CD 2009/1 Page 8 sur 9

Rubrique 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Etiquettes nécessaire:

NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES

DANGEREUSES: ADR, IATA, IMDG, ADN

Rubrique 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

RISQUE

Aucun dans des conditions de fonctionnement normales.

REGLEMENTATIONS

Goldfish Protect (CAS: Aucun):

Aucune réglementation applicable

Regulations for ingredients

EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ (CAS: 7732-18-5) est trouvé dans les listes obligatoires suivantes;

EU Directive 2002/72/EC Plastic materials and articles intended to come into contact with foodstuffs - Annex II

Section A: List of authorised monomers and other starting substances

EU Directive 2002/72/EC Plastic materials and articles intended to come into contact with foodstuffs - Annex III

Section A Incomplete list of additives fully harmonised at Community level

European Customs Inventory of Chemical Substances - ECICS (French)

European Union (EU) Inventory of Ingredients used in Cosmetic Products

GESAMP/EHS Composite List of Hazard Profiles - Hazard evaluation of substances transported by ships

IMO IBC Code Chapter 18: List of products to which the Code does not apply

Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes (EINECS)

OECD Representative List of High Production Volume (HPV) Chemicals

RÈGLEMENT (CE) No 987/2008 DE LA COMMISSION du 8 octobre 2008 modifiant les annexes IV et V du règlement (CE) no

1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des

substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH). ANNEXE I ANNEXE IV EXEMPTIONS

DE L'OBLIGATION D'ENREGISTREMENT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 2, PARAGRAPHE 7, POINT a)

Cette fiche de données de sécurité satisfait aux exigences, pour autant qu'elles soient applicables, de la réglementation européenne suivante et de ses adaptations: 67/548/CEE, 1999/45/CE, 76/769/CEE, 98/24/CE, 92/85/CEE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, ainsi qu'aux exigences de la réglementation française suivante:

- Code de la sécurité sociale, Livre 4, Accidents du travail et maladies professionnelles
- Travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11 juillet 1977, J.O. du 24 juillet 1977).
- Circulaire n°10 du 29 avril 1980 relative à l'application de l'arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale. (Non parue au Journal officiel)
- Arrêté du 6 décembre 1996 portant application de l'article 16 du décret n°96-98 du 7 février 1996 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiantes fixant le modèle de l'attestation d'exposition à remplir par l'employeur et le médecin du travail
- Dispositions particulières aux femmes et aux jeunes travailleurs (Code du Travail, article L234-3)

Rubrique 16 - AUTRES INFORMATIONS

» La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

Une liste des références utilisées par le comité se trouve sur le site suivant: www.chemwatch.net/references.

» La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

» Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE

continué...

GOLDFISH PROTECT

Chemwatch Fiche de données de sécurité (Conforme à (CE) No 1907/2006)

Date de livraison: 12-Mai-2009

NH369ECP

CHEMWATCH 21-1049

Version Num:2.0

CD 2009/1 Page 9 sur 9

Rubrique 16 - AUTRES INFORMATIONS

suivants :

EN 16 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration.

Ce document est soumis au droit d'auteur. Sauf en cas d'utilisation pour un usage privé, de recherche, de critique, comme autorisé par la loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite par aucun moyen sans la permission écrite de ChemWatch. Tél (+61 3) 9572 4700.

Date de livraison: 12-Mai-2009

Imprimer la date: 12-Mai-2009